

PRÉSENTATION

Pro fi
Évaluateur de la Conformité à l'ISO 22222
www.profi.fr

COMITÉ DU DISPOSITIF : M. Jacques POTDEVIN, M. Henry de BRISIS, M. Serge ANOUCHIAN, M. Maxime DELHOMME, M. Gilles-Guy de SALINS, M. Gilles POUZIN, M. Jean-Claude. WOOG.

M. Jacques POTDEVIN : Expert-Comptable, Président d'Honneur de la C.C.E.F., de l'ordre des Experts-Comptables et de l'ordre des Commissaires aux Comptes, Deputy-President de la Fédération des Experts-Comptables Européens.

M. Henry de BRISIS : Avocat, Ancien Bâtonnier.

M. Serge ANOUCHIAN : Expert-Comptable.

M. Maxime DELHOMME : Avocat.

M. Gilles-Guy de SALINS : Démarcheur, agent immobilier et courtier en assurances.

M. Gilles POUZIN : Journaliste, rédacteur en chef économique et financier et membre de la commission de déontologie du syndicat journaliste C.F.T.C.

M. Jean-Claude WOOG : Avocat honoraire, Professeur honoraire et ancien membre du conseil de l'Ordre des avocats.

AUDITEUR DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES : M. Dominique MOREL

M. Dominique MOREL : Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, Médiateur DU, Membre de l'AME, Déontologue, Contrôleur Interne, Cptd Tracfin, Habilité AMF.

AUDITEUR DE LA CONFORMITÉ DES EXIGENCES ISO 22222 : En fonction des métiers exercés.

En fonction des métiers exercés.

Didier PAGEL : Conseiller en Gestion de Patrimoine, Conseiller en Investissements Financiers, Démarcheur Financier, Courtier en Assurances, Expert-Financier, Médiateur.

Qualifications et Expériences antérieures :

Professeur de Droit Fiscal, de Droit des Sociétés et de Droit Commercial à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Administrateur de l'O.P.C.V.M. obligataire St Honoré Capital de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

Administrateur de la Société de Gestion de portefeuille Trade Invest devenue Agilis Gestion.

Administrateur de la Société de Promotion Immobilière Atrio S.A.S..

Administrateur de l'Association Patrimoine Épargne Prévoyance.

Mandats actuels :

Administrateur de la Compagnie des Conseils et Experts-Financiers.

Administrateur du Centre des Professions Financières.

Gérant de l'E.U.R.L. Profi.

Président Directeur Général de la S.A.ÉLÉÏS.

APPARTENANCE À UN GROUPE DE SOCIÉTÉ / CONTRÔLE DU CAPITAL

NON OUI, préciser : Régimes des sociétés mères :

L'EUURL est détenue à 100 % par la S.A. **ÉLÉÏS**

Existence d'une convention de trésorerie (OMNIUM de trésorerie)

Existence d'une convention de prestations de services (Management FEES)

Observations : Apport en jouissance du site Internet - www.conseilfi.com



ÉLÉÏS S.A. au capital social de 100 000 €
Société de conseil et d'expertise financière.
Société de courtage d'assurances et de produits financiers.
N° Démarcheur : N°2050820027VB
N° O.R.I.A.S. : 07 001 883
N° C.C.I.F. : CO0B000

100%

E.U.R.L. Profi : Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : N° 114 231 840 auprès de COVEA RISKS.

Champ d'application de la mission : Création d'outils multimédia et de banque de données.

Édition d'ouvrages sur l'activité de Conseil en Gestion de Patrimoine.

Évaluation de la conformité à la Norme **ISO 22222** de seconde partie.

site internet sur la conformité professionnelle

profi

www.profi.fr Évaluateur de la Conformité à l'ISO 22222 de seconde partie **Pro fi**

Conseiller en Gestion de Patrimoine :

- Qualité
- Conformité
- Compliance

E.U.R.L. **Pro fi**
Évaluateur de la Conformité à l'ISO 22222
www.profi.fr

S.A.R.L au capital social de 250 000 €
R.C.S. de PARIS 451 403 588 - A.P.E. 7120B
Ass. R.C.P. COVEA RISKS 114 231 840

Web Designer : Akihiko KOIZUMI
Gérant et responsable de l'évaluation en conformité : Didier PAGEL

Missions : Création d'outils multimédia et de banque de données
Édition d'ouvrages sur l'activité de Conseil en Gestion de Patrimoine
Évaluation de la conformité à la Norme **ISO 22222** de seconde partie

site internet consommateur

conseilfi

www.conseilfi.com Éditeur en Patrimoine

site internet sur les bonnes pratiques professionnelles

librexpert

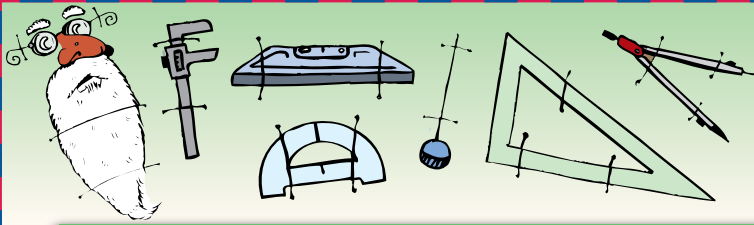
www.librexpert.com Observatoire avec **Pro fi**

Conseil en Gestion de Patrimoine :

- Déontologie
- Processus
- Pilotage

112, rue des Moines 75017 PARIS - Tél. : 01 53 31 11 11 - Fax : 01 53 31 02 03 - email : dpagel@profi.fr
S.A.R.L. au capital social de 250 000 Euros, R.C.S. de PARIS 451 403 588 - Siret 451 403 588 00010 - A.P.E. 7120B

Ass. R.C.P. COVEA RISKS 114 231 840 - N° TVA FR32402145452



COMPORTEMENT ETHIQUE

Un comportement éthique suppose et va au-delà de la simple conformité aux règles et réglementations applicables et constitue l'un des piliers de la profession exercée. La reconnaissance, l'appréciation et l'application de principes éthiques au jour le jour sont fondamentales pour la pratique professionnelle. Le présent article expose un nombre limité de principes éthiques clés qui s'appliquent largement à tous les aspects de la prestation de services.

L'auditeur, le contrôleur, le responsable de la certification et les Membres du Comité du Dispositif Particulier signent un accord les engageant à :

- Se conformer aux dispositions applicables du dispositif particulier de certification,
- Ne faire l'évaluation en conformité qu'en rapport avec la portée de la certification accréditée,
- Se conformer aux procédures de certification et d'évaluation de la conformité en respectant.

● Intégrité

Être ouvert, honnête, réactif, responsable et soucieux d'agir de manière compétente, responsable, fiable, juste et avec respect dans toutes ses relations professionnelles.

● Attention et diligence nécessaires

Mener ses activités professionnelles avec le savoir-faire, le soin, la diligence et la compétence qui s'imposent.

● Conformité et professionnalisme

Se conformer aux règles et réglementations applicables en la matière et respecter les normes de bonnes pratiques professionnelles.

● Conflits d'intérêts

Signaler et gérer équitablement tout conflit d'intérêts.

● Communication

Transmettre les informations et recommandations d'une manière compréhensible, efficace et constructive.

● Confidentialité

Protéger la confidentialité, sauf dispositions réglementaires ou légales contraires.

● Obligations en matière d'information

Fournir des informations précises et pertinentes, y compris les états de qualifications.

● Compétence

Ne pas accepter de travaux pour lesquels Profi ne dispose pas des compétences requises, à moins qu'il n'obtienne les conseils et l'assistance pouvant lui permettre d'effectuer lesdits travaux de manière compétente.

En cas de défaillance constatée, l'auditeur, le contrôleur, le responsable de la certification ou les Membres du Comité du Dispositif Particulier seront immédiatement exclus de la liste des intervenants en conformité à la Norme ISO 22222 référencés profi.

Après avoir pris connaissance de cette présentation, nous en acceptons les termes et je m'engage à ne pas utiliser ma certification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de **profi** et ne faire aucune déclaration concernant la certification que **profi** puisse juger trompeuse ou non autorisée.

Nom et Adresse du Conseiller en Gestion de Patrimoine

Nom _____

Adresse _____

A _____

Le (date) _____

Signature du Conseiller en Gestion de Patrimoine